

COMMUNE DE LA TURBALLE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Débat en séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2025



SOMMAIRE

I – GENERALITES : page 4

II - LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER GENERAL : page 5

III - DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE : page 14

IV - RETROSPECTIVE BUDGETAIRE DE LA COMMUNE : page 15

- **rappel des objectifs financiers 2024**

- **le résultat de clôture 2024 provisoire**

 - budget principal de la ville

 - budget annexe cimetière

 - budget annexe VVF

 - tous budgets consolidés

- **vue d'ensemble au 20/12/2024 (budget principal)**

- le fonctionnement

- les recettes de fonctionnement
- les dépenses de fonctionnement

- l'investissement

- les recettes d'investissement
- les dépenses d'investissement

- les grands indicateurs financiers / l'épargne

- état de la dette de la commune

V - LES PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'ANNEE 2025 : page 40

- hypothèses d'évolutions en fonctionnement

- les recettes de fonctionnement
- les dépenses de fonctionnement

- hypothèses d'évolutions en investissement

- les recettes d'investissement
- les dépenses d'investissement

- zoom sur les impôts locaux

- les orientations pluriannuelles

VI – BUDGETS ANNEXES : page 58

I - GENERALITES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative au sein de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité préalablement au vote du budget primitif.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE GENERAL

Le DOB est une étape obligatoire du processus budgétaire, en application de l'article L.2312-1 du CGCT qui prévoit que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat d'orientation budgétaire soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Ce débat doit se tenir dans un délai de 2 mois maximum préalablement au vote du budget primitif.

En cas d'absence de DOB, toute délibération relative à l'adoption du budget primitif sera illégale. Selon la jurisprudence, la tenue du DOB constitue une formalité substantielle.

LE CONTENU DU DOB

L'article 1074 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe est venu modifier l'article L3212-1 du CGCT pour préciser le contenu obligatoire du DOB en venant préciser le contenu du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Il doit porter sur :

- les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification....
- les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses.
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget en précisant, si besoin, le profil de dette visé pour l'exercice.

Depuis la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, il doit par ailleurs faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

II - LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER GENERAL (MONDIAL, EUROPEEN ET FRANÇAIS)

➤ le contexte international : l'installation d'une situation économique et géopolitique fragile :

La croissance mondiale est attendue à un niveau très modéré en 2024 et 2025, autour de 3%. Avec cependant des dynamiques régionales très différentes. La zone euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1% en 2024 et une économie allemande faible alors que pour les Etats-Unis, la croissance pourrait s'approcher des 3%.

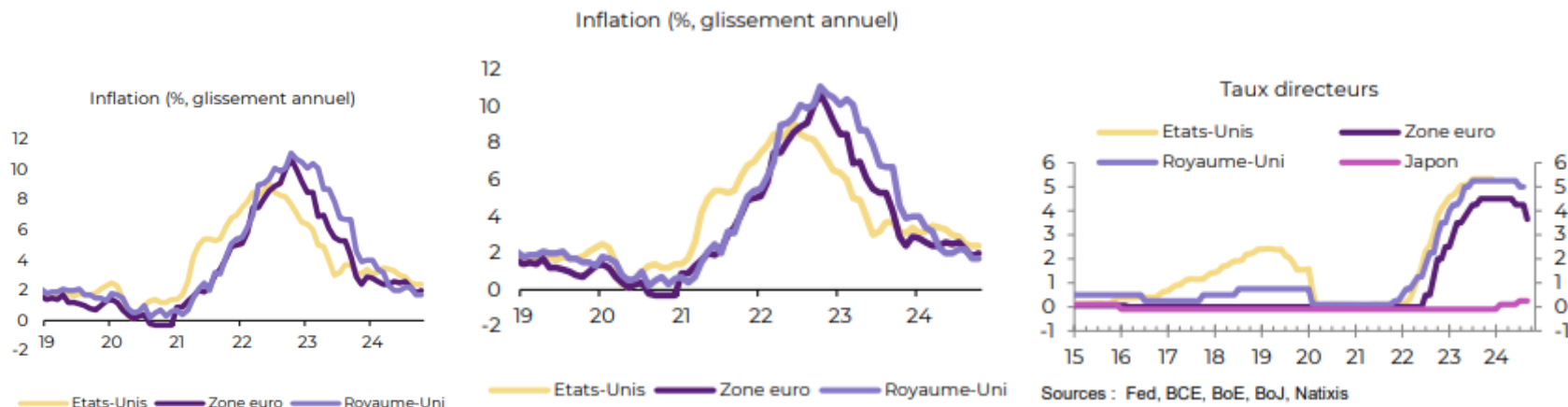
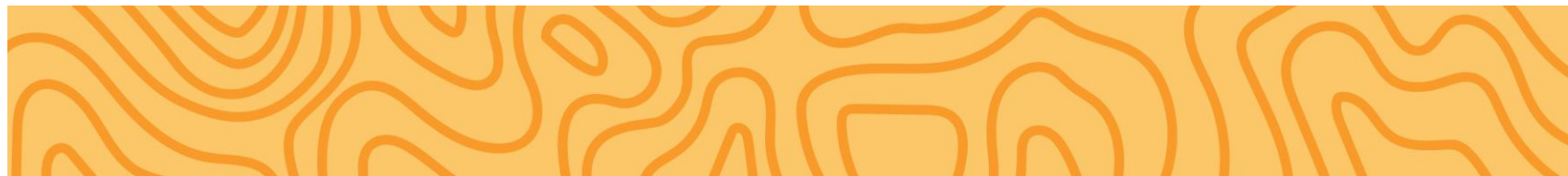
La Chine avec une croissance en dessous des 5% connaît aussi une situation de ralentissement qui conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de mesures d'accompagnement à l'économie.

L'inflation est en nette décélération en 2024 et parallèlement, les banques centrales des pays avancés ont commencé à desserrer l'étau du crédit en baissant les taux directeurs.

La Fed (banque centrale des Etats-Unis) a baissé son objectif de taux en septembre 2024, tout comme la Banque Centrale Européenne (taux directeur abaissé à 3,25% pour le taux de dépôt en novembre 2024).

Par ailleurs, le risque géopolitique se renforce dans plusieurs régions du monde. La poursuite du conflit en Ukraine, l'intensification du conflit au Moyen-Orient et un renforcement des tensions autour d'Israël en sont l'illustration.

En France, la situation politique actuelle présente une réelle instabilité, tout comme la coalition en Allemagne avec des nouvelles élections au Bundestag prévues en février 2025.



➤ **l'activité de la zone euro plus positive que prévu au 3eme trimestre 2024 mais de manière hétérogène et avec incertitude :**

La croissance en zone euro est légèrement supérieure à celle annoncée par les économistes mais reste hétérogène dans la zone euro. Elle est estimée à 0,8% du PIB en 2024 et 1,3% en 2025.

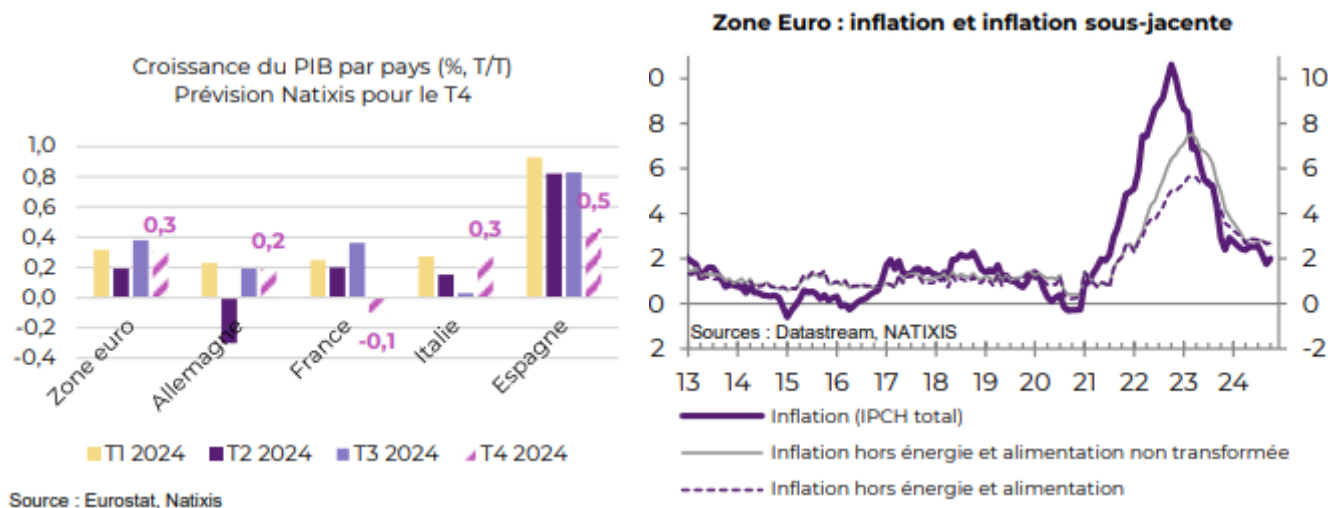
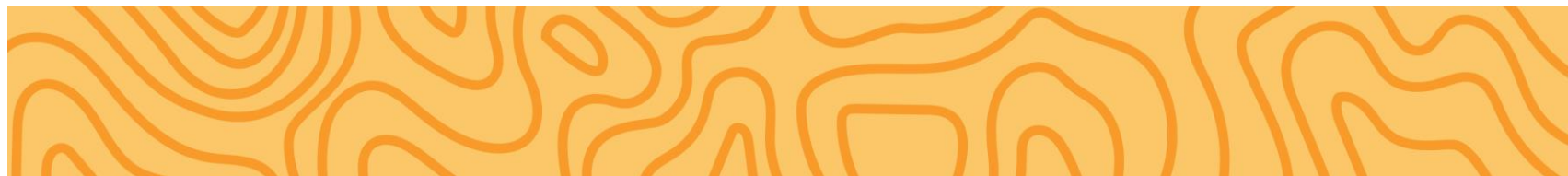
L'Italie présente une croissance nulle au 3eme trimestre alors que la France a bénéficié des jeux Olympiques et Paralympiques de juillet 2024 (croissance de 0,4% T/T). L'Espagne bénéficie quant à elle d'une croissance de 0,8% pour 0,2% en Allemagne.

L'inflation continue de diminuer en 2024, tout comme les prévisions 2025. De 5,5% en 2023 elle passe à 2,4% en 2024 et est attendue à 2,3% en 2025.

Inflation (%)	5,5	2,4	2,0
hors énergie et alim. non-transf. (%)	6,2	2,9	2,3

Source : Natixis

L'élection de Donald Trump aux Etats-Unis fait peser un risque fort de mise en place de nouveaux droits de douanes sur les entreprises européennes. Selon les estimations des économistes, une hausse des tarifs douaniers de 10% conduirait à une baisse du PIB d'environ 0,5% après un an.



➤ **En France, une croissance et une inflation ralenties, situation accentuée par un nécessaire effort au redressement des comptes publics.**

La croissance du PIB en France est attendue à 1,1% en 2024 et légèrement inférieure en 2025 avec 0,9%.

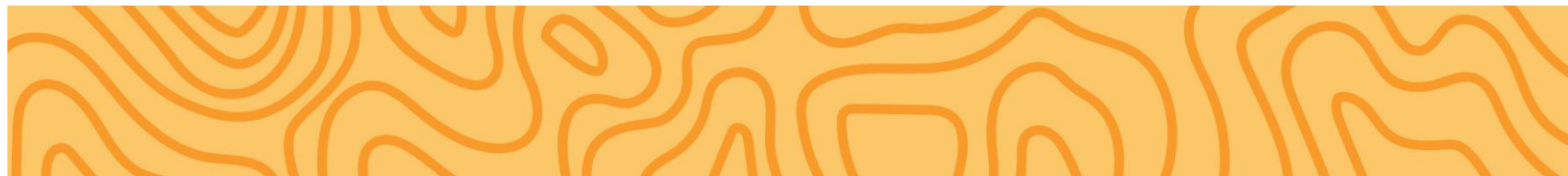
La croissance 2024 du PIB a bénéficié de l'effet Jeux Olympiques.

Pour 2025, la croissance pâtira d'une impulsion budgétaire négative avec un effort attendu de 60 milliards annoncé par le gouvernement et la participation collective au redressement des comptes publics attendue et dont les mesures exactes ne sont pas encore fiabilisées.

L'objectif de réduction est très ambitieux mais avec un risque de ne pas être atteint en particulier au regard des incertitudes politiques actuelles.

L'inflation est attendue quant à elle à hauteur de 2,3% en 2024 et 1,7% en 2025. Elle serait principalement soutenue par le prix des services.

L'inflation des produits alimentaires et manufacturés se stabilise, celle de l'énergie évolue négativement en rythme annualisé.



Prévisions

	2023	2024	2025
PIB (MA, %)	1,1	1,1	0,9
Consommation privée (MA, %)	0,9	0,8	1,1
Consommation publique (MA, %)	0,8	2,1	1,1
FBCF (MA, %)	0,7	-1,7	-0,2
Exportations (MA, %)	2,5	1,7	1,8
Importations (MA, %)	0,7	-1,3	1,9
Commerce extérieur (contrib., %)	0,5	1,0	-0,1
Inflation IPCH (%)	5,7	2,3	1,7
<i>hors énergie et alim. non-transf. (%)</i>	<i>5,5</i>	<i>2,4</i>	<i>2,0</i>

Source : Natixis CIB

L'économie française présente pour 2025 des signes d'essoufflement, notamment dans le secteur privé. Les perspectives d'emploi restent dégradées pour 2025.

Le taux de chômage (hors Mayotte) a baissé au 2^{ème} trimestre 2024 (-0,2 points avec un taux de 7,3%) mais reste en dessous de la moyenne européenne. Le taux d'activité est stable en 2024 avec son plus haut niveau historique. Cette embellie demeure cependant fragile au regard des prévisions économiques générales pour 2025.

Le déficit public 2024 quant à lui connaît encore une importante dégradation, ce qui impacte fortement le secteur économique national, tant pour les acteurs publics que privés.

Il était de 5,5% du PIB en 2023 pour atteindre 6,1% en 2024 (contre 4,4% annoncé dans le PLF), soit deux années consécutives de forte dégradation, ce qui est inhabituel en dehors des périodes de crise.

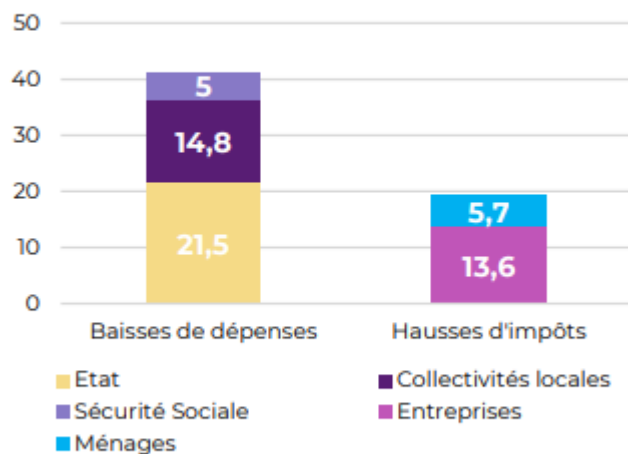
Le gouvernement vise donc un important effort budgétaire (de l'ordre de 60 milliards d'euros) en 2025 pour ramener le déficit public à 5%.

Cela passera par un effort de réduction des dépenses publiques et des hausses d'impôts.

Compte-tenu du contexte politique actuel, les éléments précis de ces mesures et du projet de loi de finances 2025 ne sont toujours pas connus.

Cela fait peser de nombreuses incertitudes sur les prévisions budgétaires des collectivités, même si la tendance à la prudence et à une gestion raisonnée des dépenses locales est attendue.

2/3 de l'effort prévu par le gouvernement passe par une réduction des dépenses et 1/3 par des hausses d'impôts (Mds€)



Source : PLF 2025, Natixis

➤ Zoom sur les finances publiques :

Généralités :

Comme évoqué précédemment, le gouvernement vise une réduction du déficit public à 5% du PIB en 2025 avec une trajectoire afin de passer sous le seuil des 3% en 2029.

Cet effort sera réparti entre l'Etat, les administrations de sécurité sociale et les collectivités locales. Il est pour l'instant attendu que les collectivités contribuent à hauteur de 5 milliards d'euros à cet effort global.

Trois objectifs sont pour l'instant annoncés avec un mécanisme imposé à 450 grandes entités publiques pour constituer un fonds de réserve, la réduction des remboursements du fonds de compensation de la TVA et la réduction des dotations vers les collectivités locales de la part de l'Etat (fonctionnement et investissement). Le fonds vert par exemple serait diminué de 60% en 2025.

Les principales orientations 2025 en direction des collectivités locales :

En l'absence du projet de loi de finances 2025, il s'agit ici de présenter les principales mesures et tendances attendues et annoncées à l'automne 2024. L'objectif premier pour l'Etat est bien évidemment **la diminution du déficit public**.

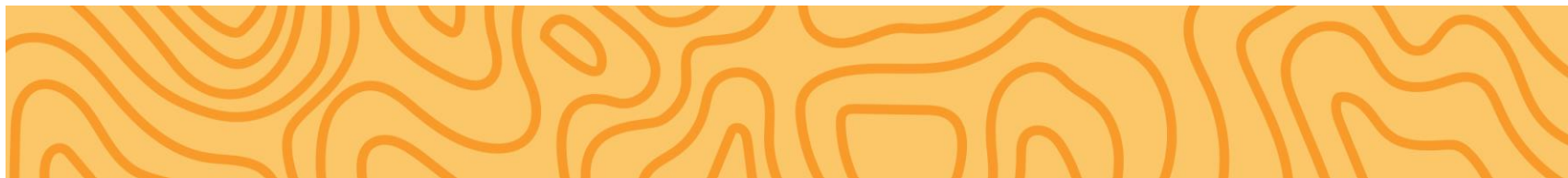
Les collectivités sont appelées à un effort de 5 milliards d'euros.

Cela se traduit par une réduction des prélèvements opérés sur les recettes de l'Etat (PSR) en faveur des collectivités. Ils représentent une part prépondérante des concours financiers de l'Etat (environ 83%). En 2025, ils sont attendus à hauteur de 44,2 milliards d'€, en baisse par rapport à 2024 (-1,9%).

Cela se traduit notamment par :

- La stabilisation en valeur de la DGF
- La diminution prévue du FCTVA
- La fin du dispositif de soutien exceptionnel pour les collectivités face à la croissance des prix de l'énergie (400 millions € en LFI 2024).

Concours financiers de l'Etat aux collectivités locales				2025 : 53,5 (2024 : 54,4)	
Prélèvements sur recettes dont	44,2 (45)	Mission RCT dont	4 (4,1)	TVA des régions	5,3 (5,3)
Source : rapport sur la situation des finances publiques locales – annexe au PLF 2025		DGD	1,588		
		DETR	1,046		
		DSIL Communes et groupements	0,570		
		DSI Départements	0,212		

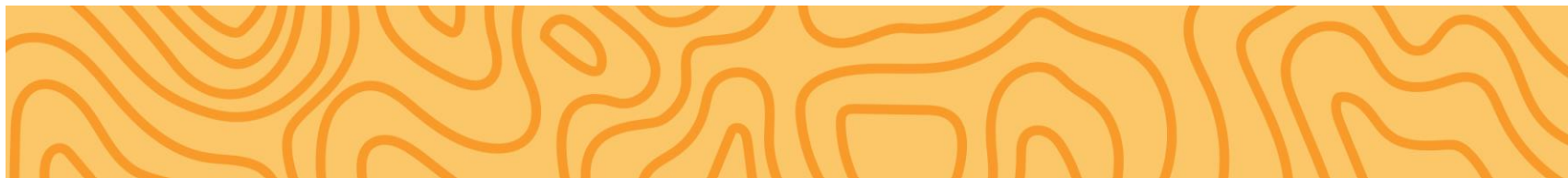


Des dotations de fonctionnement et d'investissement gelées voire en baisse.

La dotation globale de fonctionnement sera gelée à son niveau de 2024. La dimension péréquatrice de la DGF pourra être augmentée pour rendre sa répartition plus équitable au niveau national.

L'augmentation des dotations de péréquation sera reconduite au même niveau que les augmentations prévues par la loi de finances 2024 : + 100 millions pour la DSR ; +90 millions pour la DSU ; +90 millions pour la dotation d'intercommunalité et +10 millions pour la péréquation départementale.

Pour les principales dotations d'investissement dont la DETR et la DSIL, elles seront maintenues à leur niveau de 2024. En revanche, le fonds vert diminue très fortement pour passer à 1 milliard et se concentrer sur les projets à fort impact écologique.



III - DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA TURBALLE

Montant du réalisé prévisionnel 2024 BP ville (BP+ DM du budget principal (avec intégration VVF et résultats antérieurs)) :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 11 287 530 €

Recettes de fonctionnement : 15 338 900€

Section d'investissement (avec RAR) :

Dépenses d'investissement : 4 915 819 €

Recettes d'investissement : 5 311 483 €

Niveaux d'épargne budget principal :

Epargne brute réalisée 2024 : 1 615 926 €

Epargne nette réalisée 2024 : 1 003 464€

Endettement :

Encours de dette Budget principal au 01/01/2025 : 3 709 065€

Capacité de désendettement (avec résultats antérieurs) : 2.30 ans

Dette par habitant : 747 € (budget principal)

Encours de dette Budget VVF au 01/01/2025 : 516 350 €

Encours de dette consolidé au 01/01/2025 : : 4 225 415 €

Dette par habitant budgets consolidés : 851 €

Taux d'imposition 2024 :

Taxe Foncier Bâti : 36,14 %

Taxe Foncier Non Bâti : 48.93 %

Taxe d'Habitation sur résidences secondaires : 16,28 %

Effectifs de la collectivité (2024) :

Budget principal : 87 ETP inscrits au tableau des effectifs au 31/12/2024 pour 85 postes pourvus

IV - RETROSPECTIVE BUDGETAIRE DE LA COMMUNE

Rappel des objectifs 2024 :

- **l'encadrement des dépenses réelles de fonctionnement** dans la perspective des contraintes budgétaires à venir (anticiper la participation au redressement des comptes publics) et préserver la capacité d'autofinancement de la commune.
- **maîtriser la masse salariale** tout en se dotant des moyens nécessaires pour répondre aux besoins des services supports qui fonctionnent à « flux tendu ».
Etude sur l'externalisation de certaines missions (service entretien) et renfort au service ressources humaines.
- **poursuivre la pluri annualité** dans la conduite des projets et l'action politique : adaptation du PPI (mise en avant des actions en faveur de la transition énergétique par exemple) et mise à jour et création d'AP/CP pour tenir compte de l'avancement des grands projets du mandat.
- **mettre en œuvre les projets structurants du mandat** dont certains, prévus en 2023, ont été reportés en 2024 :
 - rénovation du parc d'éclairage public (SDAL phase 1 et 2)
 - piste cyclable du boulevard de l'Europe (tranche 1 et 2)
 - rénovation de la chaudière mairie
 - vidéoprotection (étude et phase 1)

Lancement : terrain de football synthétique et aménagement de la place du marché.

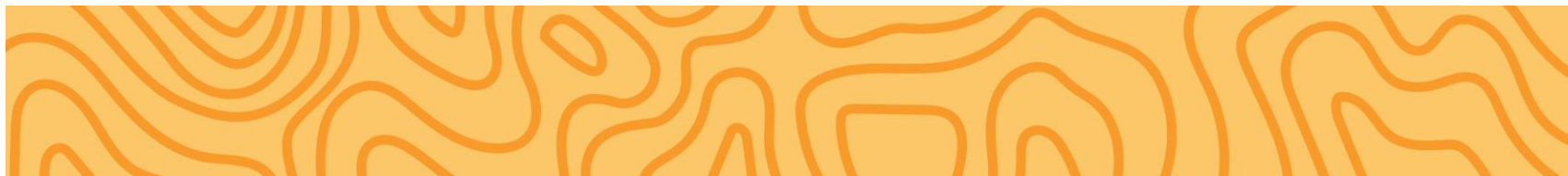
Le résultat de clôture (résultats provisoires arrêtés au 08/01/2024)

Budget principal ville :



Résultats provisoires 2024

Budget principal Ville					
	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	0,00 €	11 287 530,02 €	11 287 530,02 €		11 287 530,02 €
Recettes	3 027 838,44 €	12 311 061,75 €	15 338 900,19 €		15 338 900,19 €
Total	3 027 838,44 €	1 023 531,73 €	4 051 370,17 €	0,00 €	4 051 370,17 €
Investissement					
Dépenses	41 353,77 €	4 874 465,76 €	4 915 819,53 €	393 365,84 €	5 309 185,37 €
Recettes	0,00 €	5 311 483,45 €	5 311 483,45 €	754 222,90 €	6 065 706,35 €
Total	-41 353,77 €	437 017,69 €	395 663,92 €	360 857,06 €	756 520,98 €
TOTAL GENERAL	2 986 484,67 €	1 460 549,42 €	4 447 034,09 €	360 857,06 €	4 807 891,15 €

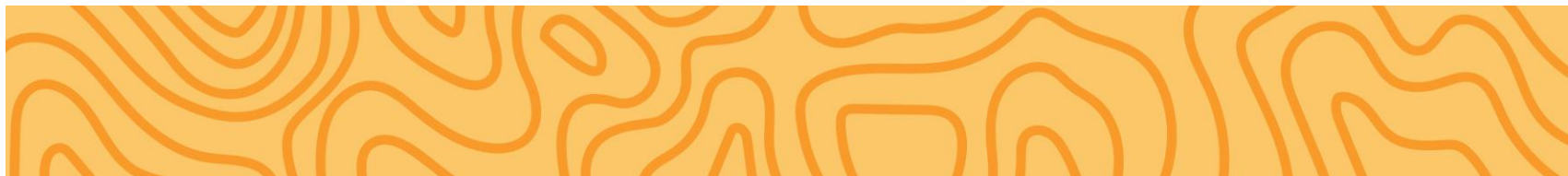


Budget annexe VVF (avant clôture au 31 décembre 2024)



Résultats provisoires 2024

Budget annexe VVF					
	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	267 984,61 €	1 844 425,12 €	2 112 409,73 €		2 112 409,73 €
Recettes	0,00 €	3 578 799,67 €	3 578 799,67 €		3 578 799,67 €
Total	-267 984,61 €	1 734 374,55 €	1 466 389,94 €	0,00 €	1 466 389,94 €
Investissement					
Dépenses	0,00 €	186 728,62 €	186 728,62 €		186 728,62 €
Recettes	219 362,06 €	1 800 663,48 €	2 020 025,54 €		2 020 025,54 €
Total	219 362,06 €	1 613 934,86 €	1 833 296,92 €	0,00 €	1 833 296,92 €
TOTAL GENERAL	-48 622,55 €	3 348 309,41 €	3 299 686,86 €	0,00 €	3 299 686,86 €

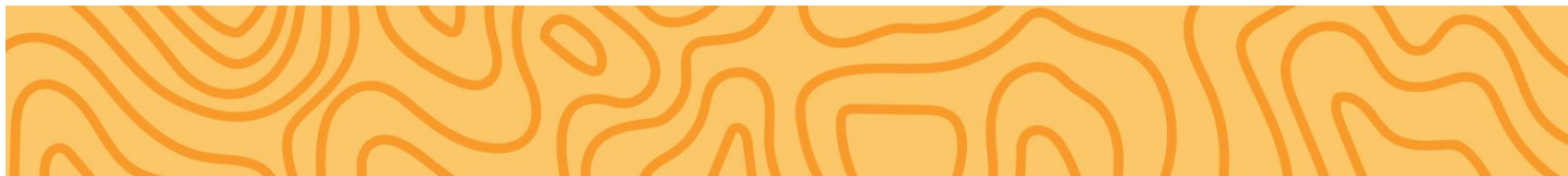


Budget annexe cimetière



Résultats provisoires 2024

<u>Budget annexe Cimetière</u>					
	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	0,00 €	45 040,00 €	45 040,00 €		45 040,00 €
Recettes	29 265,03 €	44 736,00 €	74 001,03 €		74 001,03 €
Total	29 265,03 €	-304,00 €	28 961,03 €	0,00 €	28 961,03 €
Investissement					
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	29 265,03 €	-304,00 €	28 961,03 €	0,00 €	28 961,03 €



Résultats tous budgets consolidés



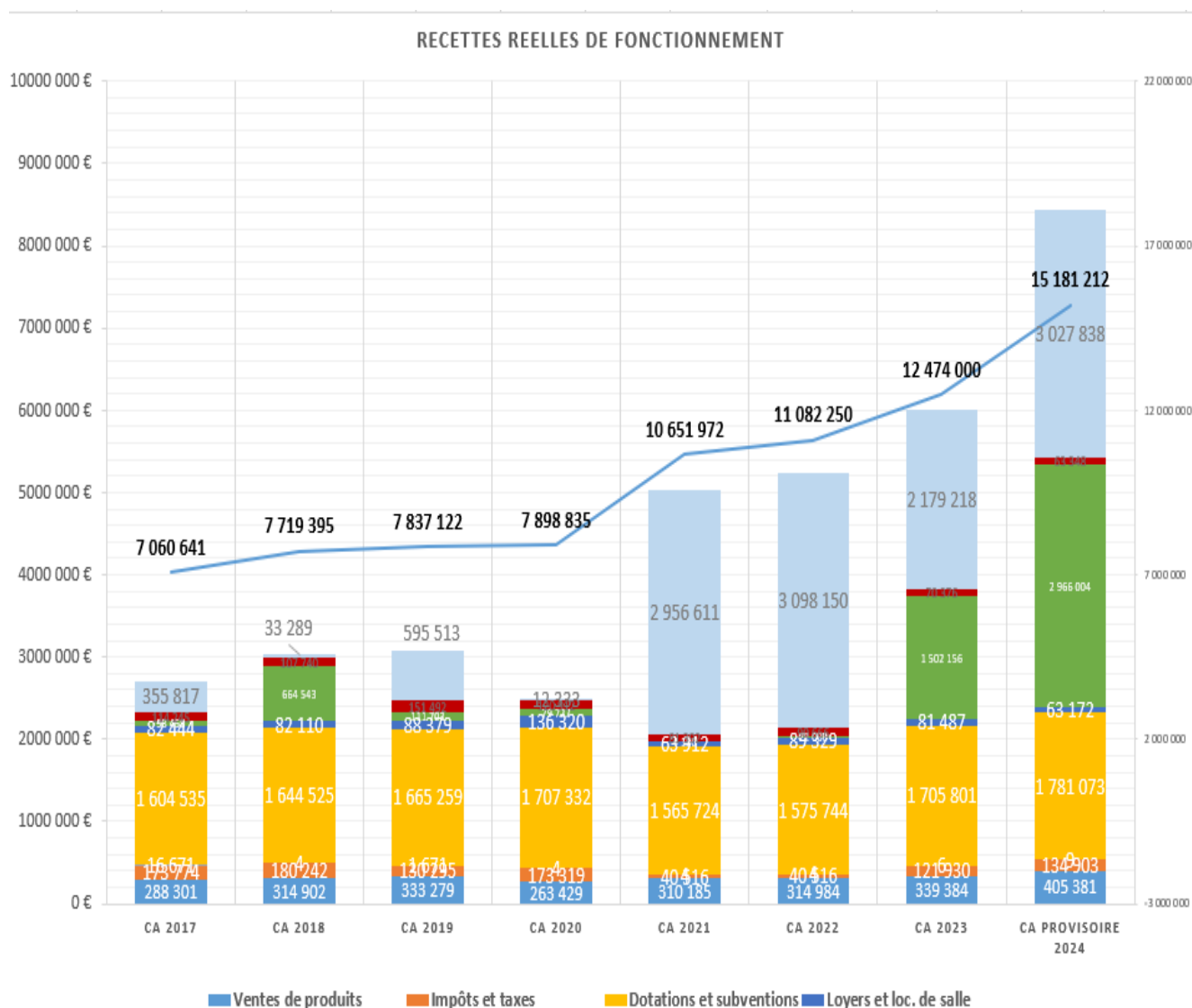
Résultats provisoires 2024

Tous budgets consolidés					
	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	267 984,61 €	13 176 995,14 €	13 444 979,75 €		13 444 979,75 €
Recettes	3 057 103,47 €	15 934 597,42 €	18 991 700,89 €		18 991 700,89 €
Total	2 789 118,86 €	2 757 602,28 €	5 546 721,14 €	0,00 €	5 546 721,14 €
Investissement					
Dépenses	41 353,77 €	5 061 194,38 €	5 102 548,15 €	393 365,84 €	5 495 913,99 €
Recettes	219 362,06 €	7 112 146,93 €	7 331 508,99 €	754 222,90 €	8 085 731,89 €
Total	178 008,29 €	2 050 952,55 €	2 228 960,84 €	360 857,06 €	2 589 817,90 €
TOTAL GENERAL	2 967 127,15 €	4 808 554,83 €	7 775 681,98 €	360 857,06 €	8 136 539,04 €

Vue d'ensemble au 08/01/2025 (budget principal) – prévisions de clôture

FONCTIONNEMENT									
DÉPENSES					RECETTES				
Libellé	Réalisé 2023	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024	Libellé	Réalisé 2023	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024
Charges à caractère général	1 659 567,28	2 096 815,46	2 008 215,41	1 655 105,66	Ventes de produits	339 384,20	337 116,84	337 606,82	405 380,89
Rattachement des charges (pour info)				54 598,66	Rattachement des produits (pour info)				72 243,96
Charges de personnel	4 147 252,98	4 664 000,00	4 662 992,00	4 438 197,25	Impôts et taxes	121 930,00	134 700,00	134 700,00	134 903,00
Autres charges de gestion courante	555 076,87	648 352,90	761 360,90	705 113,46	Fiscalité locale	6 473 642,93	6 497 158,00	6 517 690,98	6 739 483,04
Charges financières	201 847,16	423 000,34	423 000,34	175 535,36	Remboursement frais financiers	5,93	5,93	5,93	9,27
Equivalent dépenses imprévues (en chap. 011)	0,00	418 512,11	441 127,32	0,00	Dotations et subventions	1 705 800,66	1 656 070,75	1 692 947,96	1 781 072,85
Charges exceptionnelles	1 285,70	1 500,00	4 727,00	3 227,70	Loyers et locations de salle	81 487,45	67 195,00	67 195,00	63 172,07
Atténuation de produits (dont FPIC)	384 259,49	526 559,00	490 810,70	490 810,64	Produits exceptionnels (intérêts compte à t	1 502 155,75	1 000,00	1 000,00	2 966 004,30
Dotations aux provisions	144 025,23	15 000,00	15 000,00	0,00	Atténuation de charges	70 375,55	48 600,00	48 600,00	63 348,49
					Reprises sur provisions	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
					Excédent reporté	2 179 217,59	3 027 838,44	3 027 838,44	3 027 838,44
Réel	7 093 314,71	8 793 739,81	8 807 233,67	7 467 990,07	Réel	12 474 000,06	11 784 684,96	11 842 585,13	15 181 212,35
Dotations aux amortissements	671 354,54	741 447,01	741 447,01	705 989,11	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres écritures d'ordre	1 497 440,00	0,00	0,00	3 113 550,84	Dotations aux amortissements	11 439,07	9 702,86	9 892,86	9 767,77
Virement prévisionnel	0,00	2 259 201,00	2 303 797,31	0,00	Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	0,00	147 920,07
Ordre	2 168 794,54	3 000 648,01	3 045 244,32	3 819 539,95	Ordre	11 439,07	9 702,86	9 892,86	157 687,84
TOTAL	9 262 109,25	11 794 387,82	11 852 477,99	11 287 530,02	TOTAL	12 485 439,13	11 794 387,82	11 852 477,99	15 338 900,19
					Solde de fonctionnement	3 223 329,88	0,00	0,00	4 051 370,17

Les recettes réelles de fonctionnement (budget principal)



Constat

La commune continue de bénéficier de recettes dynamiques en 2024 notamment grâce à son excédent reporté de 3 027 000 € et à l'intégration en fonctionnement d'une partie du produit de la vente du site de la croix de l'Anse (VVF) pour 2 945 00 €.

La **fiscalité locale** reste également dynamique avec la revalorisation des bases fiscales (+2,3% en 2024) et ce malgré des taux communaux qui n'évoluent pas.

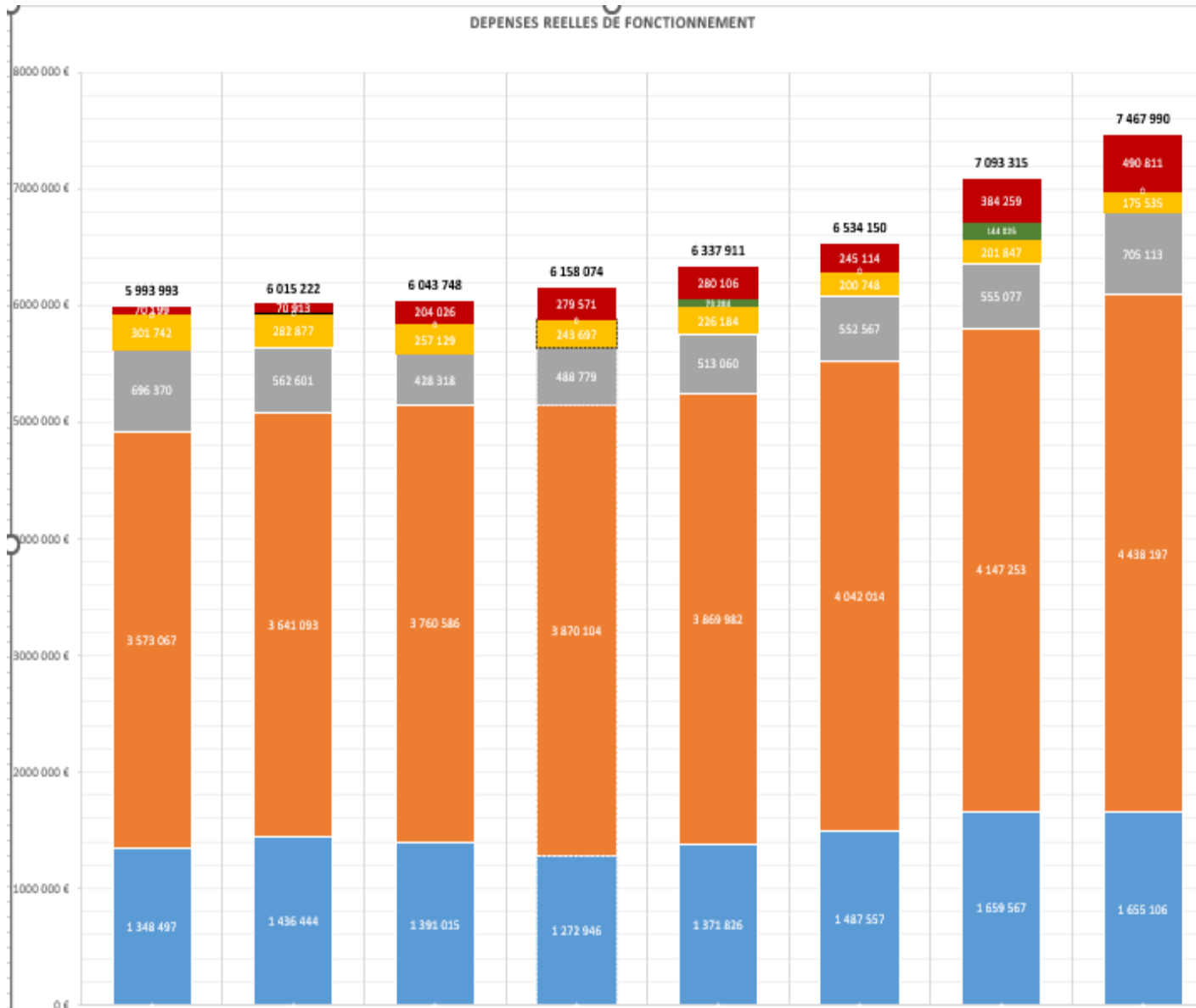
Evolution des principales recettes fiscales depuis 2020 (en €)

en €	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fiscaux	4 411 932	4 612 327	4 799 564	5 177 989	5 450 899
Droit de mutation	713 609	775 902	646 387	600 266	659 503
Taxe éoliennes	/	/	/	269 277	276 007

Parallèlement en 2024, les dotations de l'Etat ont pu être maintenues à un niveau quasi équivalent à 2023 grâce à la nouvelle dotation aménités rurales (DSCAR) d'un montant de 21 771 €.

L'excédent 2024 estimé est de **4 051 370 €** et permet cette année encore un autofinancement significatif (voir p28).

Les dépenses réelles de fonctionnement (budget principal) :



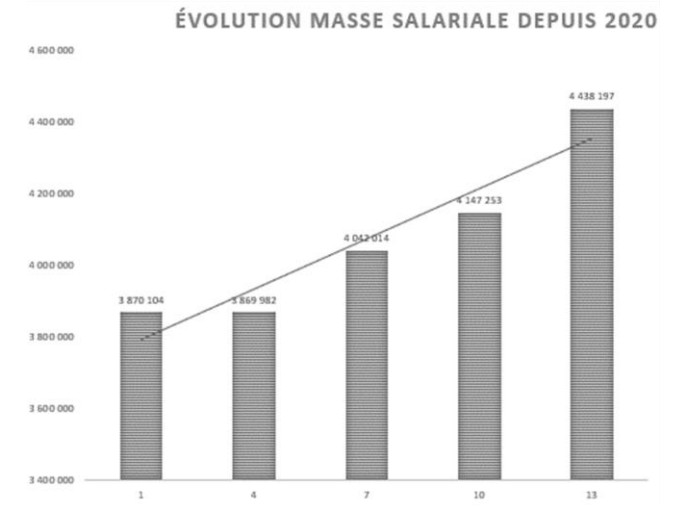
Constat

Comme les années précédentes, les dépenses ont su être maîtrisées en 2024, notamment en ce qui concerne les charges à caractère général. Le réalisé reste en deçà des prévisions :

7 379 885 € en réalisé pour 8 807 233 € voté.

- maîtrise des charges liées à l'énergie (-72 000 €)
- pas de consommation des dépenses imprévues
- pas de remboursement anticipé des emprunts VVF
- pas d'externalisation de l'entretien des locaux

Evolution de la masse salariale depuis 2020 (CA) :



Les charges de personnels augmentent de 7% entre 2023 et 2024. Pour mémoire, la commune avait opté pour le versement de la prime exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat : +50 000 € sur le chp 12.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

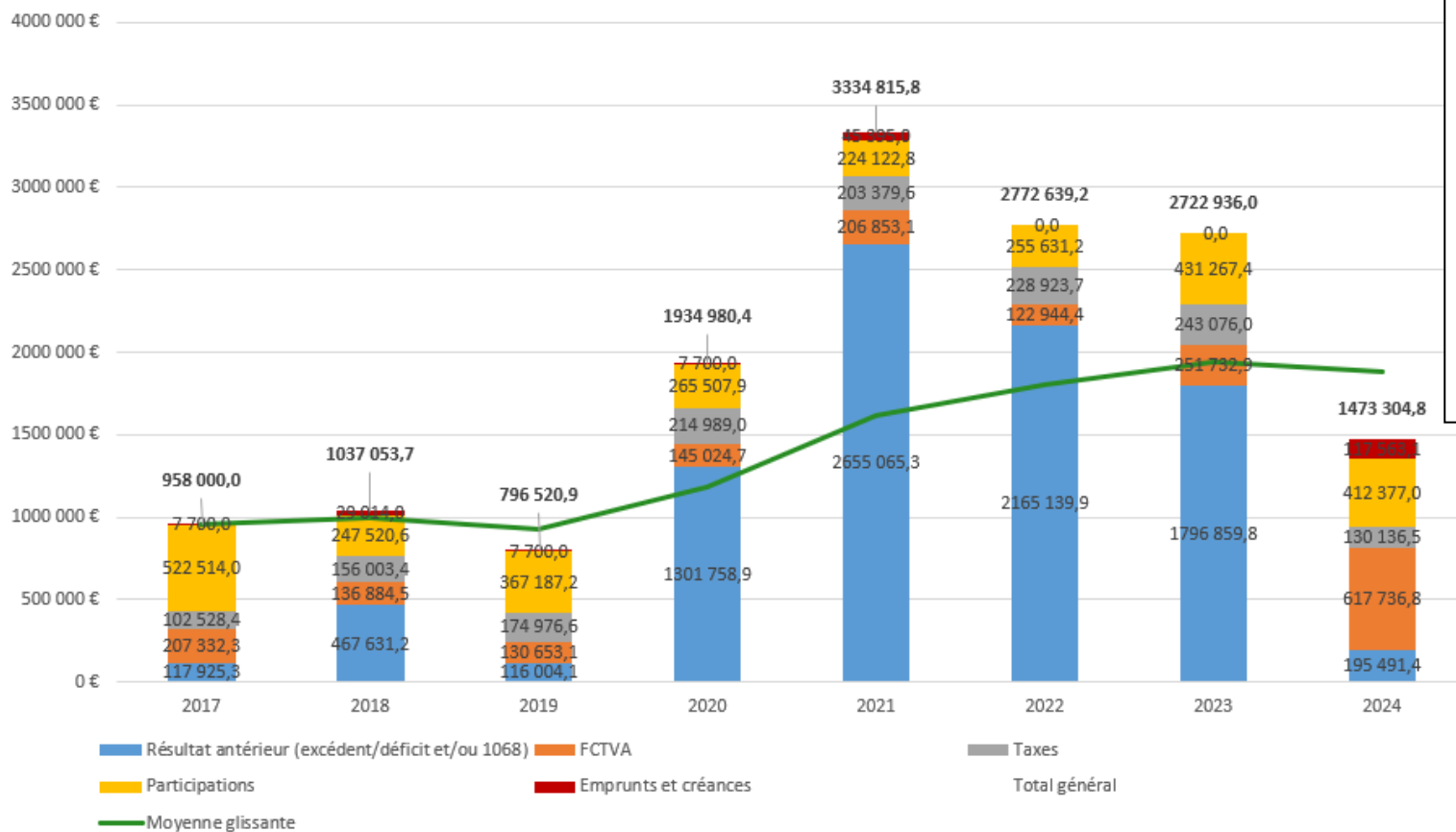
Libellé	Réalisé 2023	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024
Dépenses d'équipement	1 733 996,43	5 179 336,43	5 210 829,39	3 361 395,86
Reste à réaliser	399 114,55	442 879,61	442 879,61	442 879,61
Opérations sous mandat : AFAFE				
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'équipement	130 462,00	330 744,00	448 307,12	281 492,52
Reste à réaliser subventions versées				
Participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	309 764,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement des emprunts (capital)	595 788,94	2 471 793,54	2 471 793,54	612 461,64
Déficit	1 751 579,25	41 353,77	41 353,77	41 353,77
Equivalent dépenses Imprévues (en op. 9001)	0,00	515 520,10	531 354,86	0,00
Réel	4 920 705,17	8 981 627,45	9 146 518,29	4 739 583,40
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	355 680,90	200 000,00	218 548,49	18 548,29
Travaux en régie	940,10	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	11 439,07	9 702,86	9 892,86	9 767,77
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	0,00	147 920,07
Ordre	368 060,07	209 702,86	228 441,35	176 236,13
Total	5 288 765,24	9 191 330,31	9 374 959,64	4 915 819,53

RECETTES

Libellé	Réalisé 2023	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024
Subventions d'investissement	77 433,39	377 302,46	380 223,87	121 178,72
Reste à réaliser	353 834,00	291 288,72	291 288,72	291 288,72
Opérations sous mandat : AFAFE				
FCTVA	251 732,89	617 736,75	617 736,75	617 736,75
Affectation résultat fonctionnement n-1	1 796 859,80	195 491,44	195 491,44	195 491,44
Dotations, fonds divers et réserves (autres)	243 075,95	200 000,00	200 000,00	130 136,46
Cessions d'actifs (vente de biens)	0,00	4 308 862,93	4 308 862,93	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	117 563,12	117 563,12
Excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Réel	2 722 936,03	5 990 682,30	6 111 166,83	1 473 395,21
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	355 680,90	200 000,00	218 548,49	18 548,29
Virement de la Section de Fonctionnement	0,00	2 259 201,00	2 303 797,31	0,00
Dotations aux amortissements	671 354,54	741 447,01	741 447,01	705 989,11
Autres écritures d'ordre	1 497 440,00	0,00	0,00	3 113 550,84
Ordre	2 524 475,44	3 200 648,01	3 263 792,81	3 838 088,24
Total	5 247 411,47	9 191 330,31	9 374 959,64	5 311 483,45
Solde d'investissement	-41 353,77	0,00	0,00	395 663,92

Les recettes d'investissement

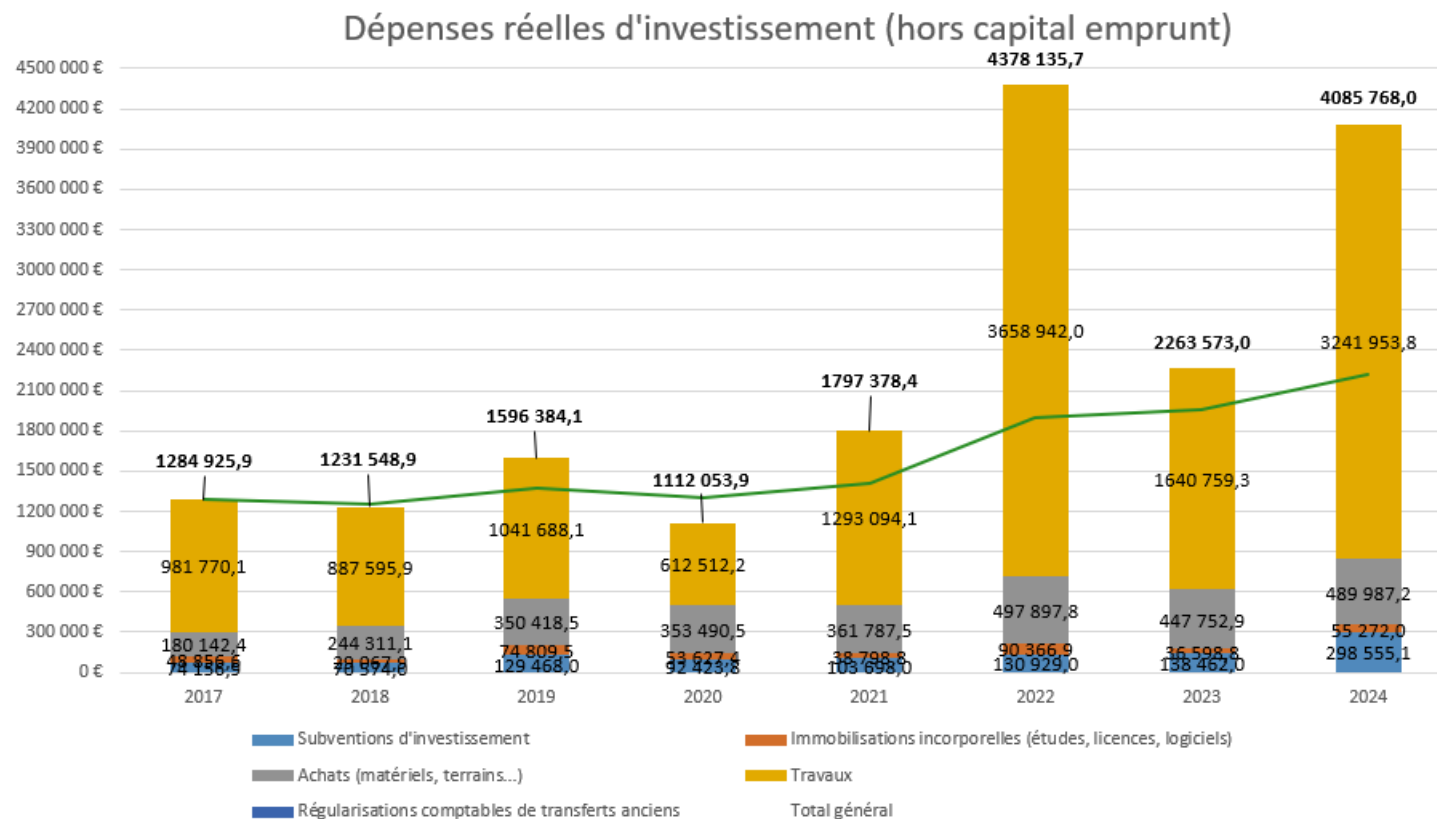
Recettes réelles d'investissement



La commune a continué à mobiliser, en 2024, les subventions accordées par ses partenaires financiers tels que CAP Atlantique pour le financement de ses opérations d'investissement : **412 000 €** pour l'exercice 2024.

Elle a aussi bénéficié d'un montant de FCTVA conséquent, en lien avec les projets antérieurs : **617 000 €**.

Les dépenses d'investissement



2024 est marquée par le lancement et la réalisation des gros projets du mandat tels que la piste cyclable du boulevard de l'Europe, le réaménagement de la place du marché ou encore le terrain de football synthétique.

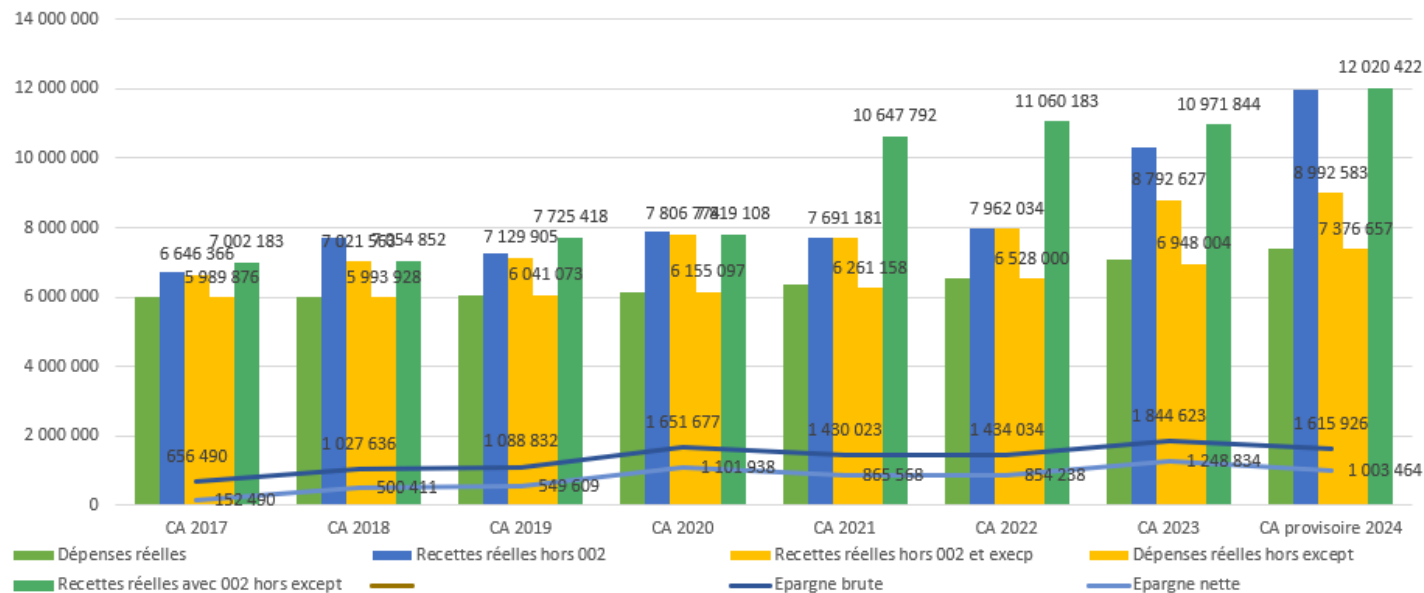
Le taux de réalisation des dépenses d'équipements est de **73,5% (avec les RAR)**.

Des projets ayant pris du retard sur l'année précédente ont pu être lancés, tels que l'étude sur la vidéoprotection ou la réalisation du chantier de voirie du chemin des Landes. D'autres se sont achevés et ont été livrés, comme le chantier de Ker Elisabeth et la réfection de la dune et du chemin côtier.

Les grands indicateurs financiers / l'épargne (prévisionnel 2024) budget principal (en €)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne brute	656 490	1 027 636	1 088 832	1 651 677	1 430 023	1 434 034	1 819 230	1 615 926
Remboursement du capital de la dette	504 000	527 224	539 223	549 739	564 455	579 796	595 789	612 452
Epargne nette	152 490	500 411	549 609	1 101 938	865 568	854 238	1 223 441	1 003 464

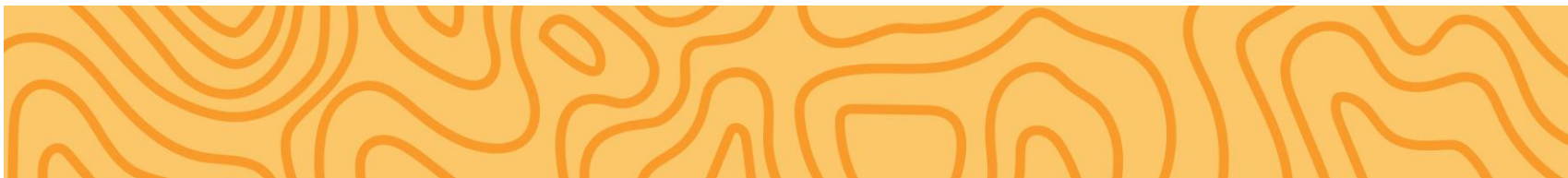
Dépenses et recettes de fonctionnement - Epargne



La capacité d'autofinancement de la ville (CAF)

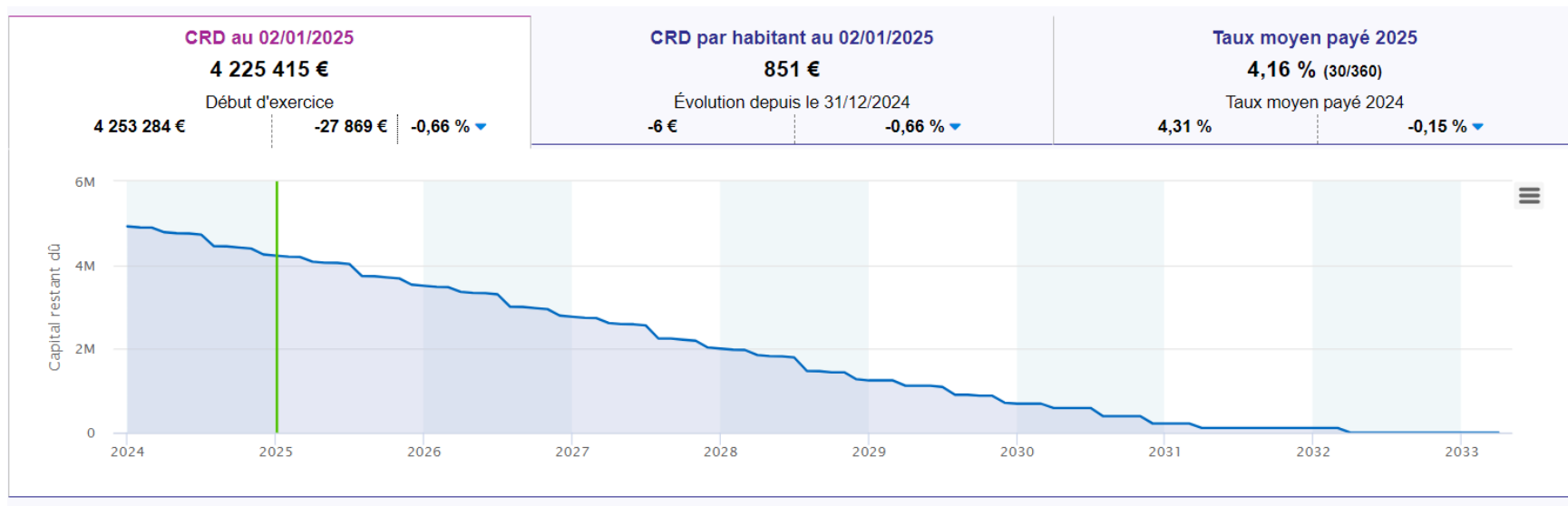
L'épargne brute (ou CAF) de la ville reste prévue en 2024 à un bon niveau malgré une diminution par rapport à 2023 (estimation –200 000 €) et lui permet de couvrir largement l'annuité de la dette et dégager une capacité d'autofinancement de près de 1 million d'€ (épargne nette).

La commune continue de disposer de ressources propres importantes pour financer son investissement.



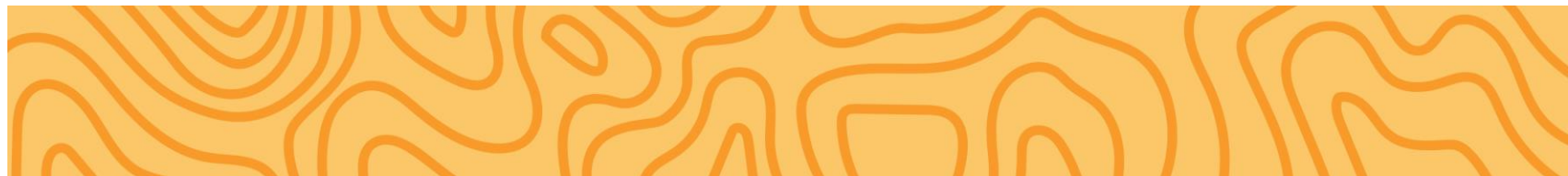
L'endettement :

Tous budgets consolidés :



Synthèse au 02/01/2025

Notionnel	Nombre de financements	9	4 225 414,82 € CRD (au 02/01/2025)
	Durée de vie résiduelle	7 ans et 2 mois	
	Durée de vie résiduelle moyenne	5 ans et 6 mois	
Risque	Taux fixe (part de l'encours)	87,05 %	4,16 % Taux d'intérêt moyen (30E/360, exercice 2025)
	Taux variable (part de l'encours)	12,95 %	
	Taux structuré (part de l'encours)	0,00 %	
Annuités	Capital	719 197,78 €	893 323,78 € * Annuité (due sur l'exercice 2025)
	Intérêts	174 126,00 € *	
	ICNE au 31/12/2025	48 354,76 € *	
Marché	€STR	2,92 %* ➡	2,14 % Taux fixe 15 ans (2,18 %* au 01/01/2025) ➡
	Taux fixe 10 ans	2,16 % ➡	
	Taux fixe 20 ans	2,10 % ➡	

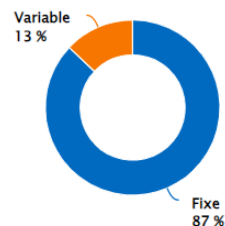


CRD au 03/01/2025 ⓘ 4 225 414,82 €	Duration ⓘ 3,0 ans	Nombre de produits 9	Nombre de preteurs 4 ...
---------------------------------------	-----------------------	-------------------------	-----------------------------

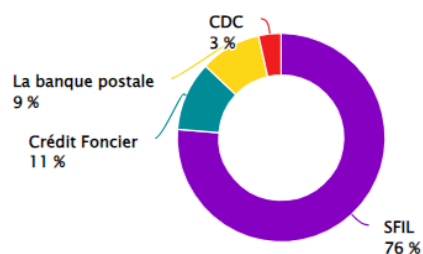
● ● [Télécharger](#) [Gestion des colonnes](#)

Référence	Nature	CRD	Date de Fin	CBC	Indexation	Banque	Budget	Prochaine échéance			
								Date	Taux	Montant	
2010/01 Ream EX MIN263250EUR	(EB) ●	779 385,09 €	01/04/2032	(A1)	Taux fixe à 3,10%		Commune 100 %	01/04/2025	3,10 %	109 081,49 €	
2011/01 MON276378EUR/0295362/001	(EB) ●	948 545,25 €	01/12/2030	(A1)	Taux fixe à 5,30%		Commune 100 %	01/12/2025	5,30 %	193 975,60 €	
2013/01 00002489292F	(EB) ●	375 000,00 €	12/07/2028	(A1)	Taux fixe à 3,40%		Commune 100 %	13/01/2025	3,40 %	28 258,33 €	
2013/02 00002518492 N	(EB) ●	80 000,00 €	29/11/2028	(A1)	Taux fixe à 3,50%		Commune 100 %	28/02/2025	3,50 %	5 707,78 €	
2013/04 MIS280098EUR	(EB) ●	341 624,96 €	01/08/2028	(A1)	Taux fixe à 3,65%		Commune 100 %	01/08/2025	3,65 %	91 903,55 €	
2014/01 MIN500326EUR	(EB) ●	400 000,00 €	01/01/2030	(A1)	Euribor 3m + 1,51%		Commune 100 %	01/04/2025	4,19 %	24 188,00 €	
1361769 1361769	(EB) ●	91 875,06 €	01/07/2029	(A1)	Livret A + 1,00%		VVF 100 %	01/04/2025	4,00 %	6 009,45 €	
1361775 1361775	(EB) ●	55 294,16 €	01/01/2030	(A1)	Livret A + 1,00%		VVF 100 %	01/04/2025	4,00 %	3 309,55 €	
2013/03 MIS280098EUR	(EB) ●	1 153 690,30 €	01/08/2030	(A1)	Taux fixe à 4,27%		VVF 32 % Commune 68 %	01/08/2025	4,27 %	230 818,54 €	

Répartition par risque au 02/01/2025



Répartition par banque au 02/01/2025



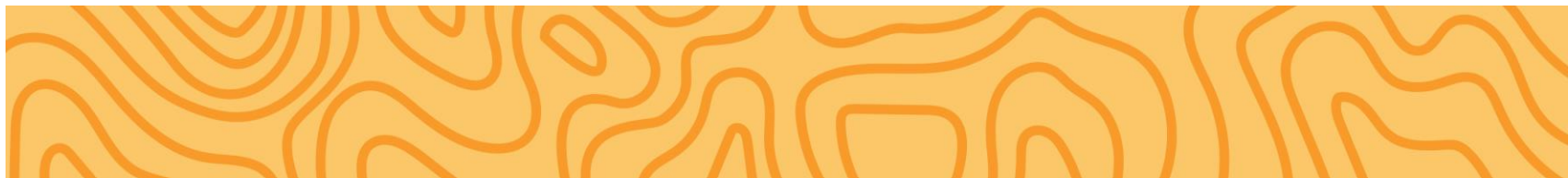
La capacité de désendettement de la ville

Elle se mesure en divisant l'épargne brute par le stock de dette au 31 décembre de l'année N et est un autre indicateur de la santé financière d'une ville.

Pour La Turballe, cela **représente 2,6 ans** (tous budgets consolidés).

Cela signifie qu'il faut 2,6 ans pour que la commune rembourse totalement son stock de dette en y consacrant son épargne.

Pour rappel, on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne brute est supérieur à 12. À partir de 15 ans, la collectivité est dans le rouge.



V - LES PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2025

Nous sommes face à un contexte national économique fragile, accentué par un contexte politique incertain.

Dans l'attente du projet de loi de finances 2025 et du vote du budget, la préparation du budget 2025 de la ville s'inscrit dans une démarche de prudence et de maîtrise.

Les orientations retenues pour 2025 se déclinent ainsi :

- **Poursuivre une gestion mesurée et efficiente des dépenses de fonctionnement :**

Depuis plusieurs exercices budgétaires, la commune s'est engagée dans une politique de gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement.

Pour 2025, il a été demandé aux services de tendre vers **des inscriptions mesurées en dépenses**, en phase avec les recommandations de la loi de programmation des finances publiques et donc de cadrer les augmentations à **2,5% maximum des dépenses réelles de fonctionnement** (hors charges financières et dépenses imprévues) par rapport au budget voté en 2024.

-Continuer à maîtriser les dépenses énergétiques et de fluides en général en poursuivant la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique initié en 2023.

Des travaux de rénovation énergétique sont encore envisagés en 2025, tels que l'installation de leds au centre culturel Saint-Pierre. Une AP/CP sera proposée à l'arbitrage pour le changement des menuiseries de la mairie (coût global estimé 350 000 €).

Une étude interne (contrôle de gestion) est également en cours au sujet de l'optimisation des salles municipales. L'objectif est notamment d'analyser les taux d'occupation des salles pour optimiser si besoin leurs ouvertures en fonction des besoins des usagers. En plus d'une incidence sur les dépenses énergétiques, cela aura aussi un impact sur le fonctionnement (entretien des salles...).

-Contenir les dépenses de fournitures et de produits de consommation courante en réinterrogeant nos pratiques. Il s'agit là de rechercher des économies d'échelle avec une remise en concurrence de certains fournisseurs pour sortir des usages établis. Nous avons déjà revu certains contrats de fournisseurs dans ce sens en 2024.

-Prioriser et optimiser la mise en œuvre des projets et actions pour maîtriser leurs impacts financiers : réflexion sur les modalités d'organisation des manifestations et animations, s'interroger sur le périmètre de certaines labellisation.... Certaines dépenses liées à la saison pour le Pavillon Bleu notamment seront minimisées car non obligatoires pour ce label (gestion des déchets).

-Optimiser le fonctionnement et l'organisation actuelle des services pour adapter la masse salariale au plus juste des besoins réels (en saison et hors saison) : limiter les heures supplémentaires, externalisation de certaines missions ...).

De manière plus générale, il est attendu en 2025 que les dépenses à caractère général n'augmentent que de 1,5% par rapport au voté 2024.

L'objectif de cette maîtrise est bien de continuer à favoriser l'autofinancement. Une politique de désendettement de la commune est même amorcée en lien avec la cession du site de la Croix de l'Anse (VVF). Des arbitrages seront nécessaires pour en définir le périmètre précis et seront exprimés lors du vote du budget 2025.

La maîtrise des charges de personnel :

Les charges de personnel représentent une part importante des dépenses réelles de fonctionnement (53% du BP voté en mars 2024). Il s'agit toujours, en 2025, de contenir ce poste de dépense tout en tenant compte des besoins de fonctionnement des services à la population et de la mise en œuvre du projet de mandat.

Il est ainsi proposé une augmentation très modérée en 2025 par rapport à l'inscription 2024 : à peine 1% pour se caler sur le réalisé 2024.

Les principales évolutions seront liées :

- aux évolutions de carrières mécaniques des agents (GVT - avancements de grades et d'échelon) :
- à l'instauration de la participation employeur obligatoire pour la prévoyance : **+50 000 €**
- à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire pour les Policiers Municipaux : **+ 4 000 €**
- au poste d'agent supplémentaire d'assistant Ressources Humaines sur une année complète.
- à l'adaptation des postes de saisonniers aux besoins (1 poste d'ASVP/ATPM supplémentaire en 2025 contre 42 en 2024 pour permettre la réduction heures supplémentaires de la Police Municipale – adaptation des ouvertures des postes de secours).

Le régime indemnitaire des agents (RIFSEP) instauré en 2020 fera l'objet d'un audit en 2025. Il s'agira d'examiner son impact sur l'attractivité de la ville lors des recrutements, les moyens de valorisation de certaines missions spécifiques ou encore les moyens d'en faire un véritable outil de management.

Au regard de cet audit, une éventuelle évolution du RIFSEP et de l'enveloppe budgétaire allouée pourra être envisagée dans le courant de l'année 2025. Elle n'a pour l'instant pas été inscrite au budget RH 2025.

• **une politique active de désendettement de la commune en deux temps :**

1-En lien avec la vente du site de la Croix de l'Anse :

2024 a été marquée par la signature de l'acte de vente du site du VVF et la clôture du budget annexe afférent (au 31 décembre 2024).

Ainsi, l'ensemble de l'actif et du passif du budget annexe VVF a été intégré au budget principal de la ville, dont les 3 emprunts VVF. Ils doivent être remboursés par anticipation en 2025.

Référence	Nature	CRD	Date de Fin	CBC	Indexation	Banque	Budget	Prochaine échéance		
								Date	Taux	Montant
1361769 1361769	(EB)	91 875,06 €	01/07/2029	(A1)	Livret A + 1,00%		VVF 100 %	01/04/2025	4,00 %	6 009,45 €
1361775 1361775	(EB)	55 294,16 €	01/01/2030	(A1)	Livret A + 1,00%		VVF 100 %	01/04/2025	4,00 %	3 309,55 €
2013/03 MIS280098EUR	(EB)	1 153 690,30 €	01/08/2030	(A1)	Taux fixe à 4,27%		VVF 32 % Commune 68 %	01/08/2025	4,27 %	230 818,54 €

Le remboursement de ces emprunts sera inscrit dans le budget principal 2025.

L'un deux, l'emprunt SFIL a la particularité d'être attaché au budget VVF et de la Ville. La clôture du budget annexe impose un remboursement de la totalité, soit 1 153 690 € qui vient par ricochet désendetter le budget principal.

	CRD (Investissement)	PENALITES estimation (fonctionnement)
Caisse des dépôts 1	91 875, 06	3 319 €
Caisse des dépôts 2	55 294,16 €€	2 211 €
SFIL	1 153 690,30 €	87 231€
TOTAL	1 300 859,52€	92 761 €

2-dans le cadre d'une démarche volontariste :

Parmi les 9 emprunts que possède la commune, l'un d'eux, contracté auprès de la SFIL en 2011 pour un montant de 2 376 537,56 € présente un taux de 5,30%. Le capital restant dû est de 948 542 € en 2025 et son extinction est prévue en 2030.

Son remboursement impacte les budgets successifs de la manière suivante :

annuités	capital	intérêts	TOTAL
2025	143 004 €	50 971 €	193 0975 €
2026	148 724 €	43 286 €	192 011 €
2027	154 673 €	35 294 €	189 968 €
2028	160 860 €	27 057 €	187 917 €
2029	167 295 €	18 339 €	185 634 €
2030	173 986 €	9 349 €	183 335 €
TOTAL	948 542 €	184 296 €	1 132 838 €

Les conditions de remboursement de l'emprunt SFIL :

Capital :	948 542 €
Pénalités :	84 870 €
Total :	1 033 412 €

L'exercice 2024, prévoyait déjà le remboursement anticipé de cet emprunt. L'objectif était d'utiliser une fraction du produit de la cession du VVF pour désendetter en partie la commune en soldant ce prêt avec un taux d'intérêt fort.

Le remboursement n'ayant pas pu être effectué en 2024, il est proposé de le prévoir de nouveau sur le BP 2025.

L'objectif est notamment de dégager une capacité d'autofinancement plus importante pour les années à venir ainsi que des capacités d'emprunts plus avantageuses au besoin pour les budgets futurs.

• **En investissement : finaliser le projet du mandat :**

2025 marquera la poursuite des grands projets du mandat 2020/2026, dont la majorité ont débuté en 2023 et 2024.

Parmi ceux qui se poursuivront (dont certains se finaliseront) en 2025 :

- mobilités douces (piste cyclable boulevard de l'Europe)
- rénovation de l'éclairage public (SDAL)
- aménagement du centre-bourg (réfection de la place du marché)
- vidéoprotection (mise en œuvre)

Ceux qui débiteront en 2025 :

- aménagement de la rue Colbert
- étude sur la mise aux normes du restaurant scolaire
- création du parc paysager de Trescalan

D'autres besoins et projets ont émergé et devront être pris en compte dans cet exercice budgétaire et ceux qui suivront :

- local associatif pour le RCT
- relocalisation de la caserne des pompiers
- logements des saisonniers

Une réactualisation du PPI a été effectuée tout comme la mise à jour de nos AP/ CP (autorisations de programme et crédits de paiement) pour planifier la réalisation des projets structurants jusqu'à la fin du mandat et le début du mandat suivant afin de donner de la lisibilité aux équipes municipales.

L'objectif affiché est toujours de ne pas augmenter les taux municipaux d'impositions ni de recourir à l'emprunt en 2025.

• **Un budget 2025 atypique : les conséquences de la formalisation de la vente du site de la Croix de l'Anse :**

Le budget 2025 présente une particularité par rapport aux précédents budgets, qu'il convient de mettre en avant :

-la clôture du budget annexe VVF et l'intégration des résultats dans le budget principal. Comme vu précédemment, le budget annexe VVF a été clôturé au 31 décembre 2024.

De ce fait, l'intégration de l'actif et du passif de ce budget dans le budget principal a supposé l'intégration des résultats suivants dans le budget principal

-section de fonctionnement BP VVF : **1 466 389,94 €**

-section d'investissement BP VVF : **1 833 296,92 €**

-le remboursement anticipé des emprunts liés au VVF et des pénalités de remboursement anticipé vient « gonfler » les dépenses de fonctionnement pour les charges financières et les dépenses d'investissement pour le capital.

Hypothèses d'évolutions en fonctionnement pour 2025 :

Estimation budget primitif 2025 au 14/01/2025

14/01/2025

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Libellé	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Charges à caractère général	2 096 815,46	2 008 215,41	1 655 105,66	2 056 585,00
Rattachement des charges (pour info)			54 598,66	
Charges de personnel	4 664 000,00	4 662 992,00	4 438 197,25	4 688 454,04
Autres charges de gestion courante	648 352,90	761 360,90	705 113,46	686 374,28
Charges financières	423 000,34	423 000,34	175 535,36	382 190,00
Equivalent dépenses imprévues (en chap. 011)	418 512,11	441 127,32	0,00	1 376 289,35
Charges exceptionnelles	1 500,00	4 727,00	3 227,70	1 500,00
Atténuation de produits (dont FPIC)	526 559,00	490 810,70	490 810,64	585 735,00
Dotations aux provisions	15 000,00	15 000,00	0,00	20 000,00
Réel	8 793 739,81	8 807 233,67	7 467 990,07	9 797 127,67
Dotations aux amortissements	741 447,01	741 447,01	705 989,11	750 000,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	3 113 550,84	0,00
Virement prévisionnel	2 259 201,00	2 303 797,31	0,00	3 742 765,85
Ordre	3 000 648,01	3 045 244,32	3 819 539,95	4 492 765,85
TOTAL	11 794 387,82	11 852 477,99	11 287 530,02	14 289 893,52

RECETTES

Libellé	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Ventes de produits	337 116,84	337 606,82	405 380,89	335 616,84
Rattachement des produits (pour info)			72 243,96	
Impôts et taxes	134 700,00	134 700,00	134 903,00	147 544,00
Fiscalité locale	6 497 158,00	6 517 690,98	6 739 483,04	6 452 158,00
Remboursement frais financiers	5,93	5,93	9,27	7,00
Dotations et subventions	1 656 070,75	1 692 947,96	1 781 072,85	1 669 947,57
Loyers et locations de salle	67 195,00	67 195,00	63 172,07	67 760,00
Produits exceptionnels (intérêts compte à term	1 000,00	1 000,00	2 966 004,30	31 000,00
Atténuation de charges	48 600,00	48 600,00	63 348,49	48 600,00
Reprises sur provisions	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Excédent reporté	3 027 838,44	3 027 838,44	3 027 838,44	5 517 760,11
Réel	11 784 684,96	11 842 585,13	15 181 212,35	14 285 393,52
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	9 702,86	9 892,86	9 767,77	4 500,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	147 920,07	0,00
Ordre	9 702,86	9 892,86	157 687,84	4 500,00
TOTAL	11 794 387,82	11 852 477,99	15 338 900,19	14 289 893,52

Solde de fonctionnement

0,00

0,00

4 051 370,17

0,00

Principaux éléments d'évolution des dépenses de fonctionnement :

➤ Zoom sur les dépenses de personnel : orientations pour 2025 :

- **Poursuivre la maîtrise des charges de personnel :**

Les prévisions de charges de personnel présentées ici n'envisagent pas de création de postes titulaires en 2025, le tableau des effectifs compte, au 31 décembre 2023, 87 agents en équivalent temps plein dans **la collectivité**.

Une augmentation très mesurée est tout de même prévue au chapitre 012 en 2025 par rapport au budget global voté en 2024 (elle représente moins de 1% du budget voté en 2024).

Soit une inscription proposée à hauteur de 4 688 454 € pour 2025.

Cette augmentation prend en compte, comme toujours, l'évolution mécanique des carrières des agents (GVT). Il n'est pas annoncé pour cette année, de mesure en faveur du pouvoir d'achat ou de revalorisation du point d'indice.

- **Adapter les recrutements saisonniers au plus juste des besoins :** en 2025, il est proposé le recrutement de 43 saisonniers contre 42 en 2024. Un agent complémentaire a été prévu au sein du service de Police Municipale pour garantir une meilleure couverture des besoins estivaux et limiter, voir réduire les heures supplémentaires effectuées par les agents.

La récupération des heures supplémentaires présente un réel inconvénient hors saison pour la continuité du service (absence des agents, pas de binôme systématique lors des patrouilles, service allégé...).

Les autres renforts saisonniers seront répartis selon les mêmes modalités que les années passées et notamment pour la surveillance des plages (MNS) avec 17 surveillants de baignade. Il est proposé de revoir l'amplitude d'ouverture des postes en début et fin de saison pour s'adapter à la réalité de la disponibilité des MNS (étudiants qui finissent les cours début juillet et reprennent début septembre).

- **Conduire un audit interne et engager une nouvelle réflexion sur le régime indemnitaire (RIFSEP).** Cette étude qui devait être menée en 2024 est reportée en 2025. Elle devra notamment permettre de se réinterroger sur les leviers dont la commune peut se doter pour sécuriser ses recrutements et fiabiliser son attractivité vis-à-vis des autres collectivités. Il s'agira aussi de réfléchir à nous doter d'outils de management dynamiques à travers la définition d'objectifs à atteindre plus travaillée qu'actuellement.



➤ Les autres dépenses de fonctionnement :

Le mot d'ordre pour 2025 reste la prudence sur les charges à caractère général. Il s'agit entre autres d'anticiper des mesures de redressement des comptes publics qui pourront être annoncées lors du vote de la loi de finances 2025.

Une augmentation de 2,4% est proposée au chapitre 11.

En 2025, **le pacte financier et fiscal** régissant les relations financières entre CAP Atlantique et ses communes membres continue de produire ses effets avec une nouvelle augmentation des versements de la commune vers l'intercommunalité.

En 2025, la refacturation envisagée passera à **238 000 €** (contre **202 000 €** en 2024).

Les dépenses réelles estimées pour ce nouvel exercice budgétaire sont de **9 797 127 €**.

Ces estimations sont issues des premiers dialogues de gestion avec les services et pourraient encore être affinées d'ici le vote du budget prévu le 4 mars 2025.

La hausse de 12% de ces dépenses par rapport au budget voté (+DM) 2024 est trompeuse.

Il faut mettre en avant la singularité de ces dépenses 2025 en ce qu'elles incluent des **charges financières importantes (382 190 €)** liées aux remboursements anticipés des emprunts et un équivalent **dépenses imprévues** à hauteur de **1 376 289 €**.

Cette inscription est en lien direct avec la vente du VVF et l'intégration du produit de la vente dans les comptes de la commune (2 900 000 € en recettes de fonctionnement) en 2024.

Principaux éléments d'évolution des recettes de fonctionnement :

Les prévisions de recettes ont été faites, comme toujours, avec prudence.

Cela est d'autant plus vrai dans ce contexte d'incertitude politique où nous sommes dans l'attente des mesures de participation des collectivités au redressement des comptes publics.

Par ailleurs, après une forte période d'augmentation des bases fiscales, nous retombons sur des évolutions plus contraintes depuis 2023. En 2025, l'estimation d'augmentation des bases a été proposée à **+1,7 %** ce qui correspond au montant de l'inflation annuel arrêtée en novembre 2024.

La prudence est marquée par :

- une estimation très prudente de la recette de la taxe additionnelle afin de tenir compte du ralentissement du marché immobilier : **500 000 €** en 2025.
- une inscription en baisse de la DGF 2025 avec un montant total de **1 152 000 €** en 2025.

Les recettes réelles envisagées en 2025 sont de l'ordre de **14 283 027 € contre 11 784 684 en 2024**, dont **5 517 760 €** d'excédent reporté 2024.

Cette forte augmentation des recettes et de l'excédent reporté est liée à la vente du VVF.

➤ Zoom sur les impôts locaux :

Pour rappel, les taux votés en 2024 :

Taxe sur le foncier bâti :	36,14 %
Taxe sur le foncier non bâti :	48,93 %
Taxe d'habitation	16,28%

Taux envisagés en 2025

	Bases effectives 2024	Bases prévisionnelles 2025	Projet Taux communal 2025
Taxe foncière bâti	11 357 399 €	11 550 475 €	36,14 %
Taxe foncière non bâti	53 792 €	54 706 €	48,93 %
Taxe d'habitation	7 938 327 €	8 073 279 €	16,28%

Conformément aux engagements de l'équipe municipale, il n'est pas envisagé une augmentation des taux communaux en 2025.

Le niveau de l'augmentation des bases n'a pas encore été communiqué par les services des finances publiques, cependant, une orientation est prise par la collectivité avec une estimation d'augmentation des bases en lien avec l'inflation et qui est annoncée à hauteur de 1,7%.

D'où une recette estimée en 2025 à **5 515 439 €** pour un montant perçu de **5 434 531 €** en 2024.

Simulation fiscalité 2025					
	Equivalent taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle	Total
Bases estimées en 2025	8 073 279	11 550 475	54 706		19 678 460
Bases notifiées en décembre 2024 (état 1288)	7 938 327	11 357 399	53 792		19 349 518
Evolution en masse	134 952	193 076	914		328 942
Evolution en %	1,70%	1,70%	1,70%		1,70%
Taux 2025	16,28‰	36,14‰	48,93‰		
Taux 2024	16,28‰	36,14‰	48,93‰		
Evolution en %	0,00%	0,00%	0,00%		
Produit 2025	1 314 330	4 174 342	26 768		5 515 439
Produit 2024	1 292 360	4 104 564	26 320		5 423 244
Evolution en masse	21 970	69 778	447		92 195
Evolution en %	1,70%	1,70%	1,70%		1,70%

Hypothèses d'évolutions en Investissement pour 2025 :

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Libellé	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Dépenses d'équipement	5 179 336,43	5 210 829,39	3 361 395,86	4 630 318,03
Reste à réaliser	442 879,61	442 879,61	442 879,61	393 365,84
Opérations sous mandat : AFAFE				1 180 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'équipement	330 744,00	448 307,12	281 492,52	405 976,00
Reste à réaliser subventions versées				
Participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement des emprunts (capital)	2 471 793,54	2 471 793,54	612 461,64	2 622 000,00
Déficit	41 353,77	41 353,77	41 353,77	0,00
Equivalent dépenses Imprévues (en op. 9001)	515 520,10	531 354,86	0,00	0,00
Réel	8 981 627,45	9 146 518,29	4 739 583,40	9 231 659,87
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	200 000,00	218 548,49	18 548,29	200 000,00
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	9 702,86	9 892,86	9 767,77	4 370,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	147 920,07	0,00
Ordre	209 702,86	228 441,35	176 236,13	204 370,00
Total	9 191 330,31	9 374 959,64	4 915 819,53	9 436 029,87

RECETTES

Libellé	BP 2024	Budgété 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Subventions d'investissement	377 302,46	380 223,87	121 178,72	317 733,00
Reste à réaliser	291 288,72	291 288,72	291 288,72	754 222,90
Opérations sous mandat : AFAFE				1 180 000,00
FCTVA	617 736,75	617 736,75	617 736,75	262 347,28
Affectation résultat fonctionnement n-1	195 491,44	195 491,44	195 491,44	0,00
Dotations, fonds divers et réserves (autres)	200 000,00	200 000,00	130 136,46	0,00
Cessions d'actifs (vente de biens)	4 308 862,93	4 308 862,93	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	117 563,12	117 563,12	0,00
Excédent	0,00	0,00	0,00	2 228 960,84
Réel	5 990 682,30	6 111 166,83	1 473 395,21	4 743 264,02
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	200 000,00	218 548,49	18 548,29	200 000,00
Virement de la Section de Fonctionnement	2 259 201,00	2 303 797,31	0,00	3 742 765,85
Dotations aux amortissements	741 447,01	741 447,01	705 989,11	750 000,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	3 113 550,84	0,00
Ordre	3 200 648,01	3 263 792,81	3 838 088,24	4 692 765,85
Total	9 191 330,31	9 374 959,64	5 311 483,45	9 436 029,87

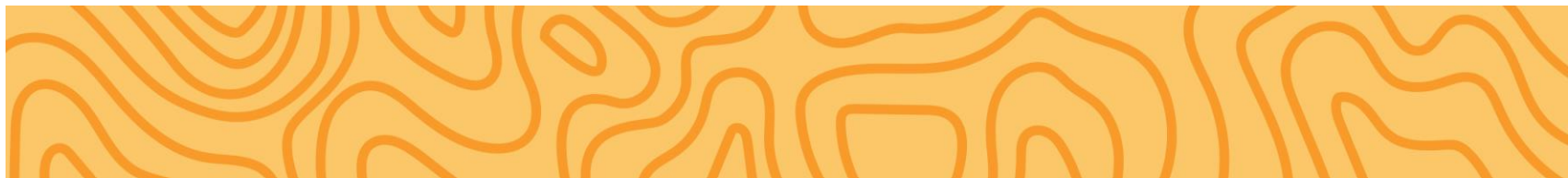
Solde d'investissement

0,00

0,00

395 663,92

0,00



Les restes à réaliser (estimation) :

	Dépenses	Recettes
2025	393 365,84 €	754 222,90 €
<i>excédent</i>		360 857.06 €
Pour mémoire 2024	442 879,61 €	291 288.72 €
<i>déficit</i>	151 190,89 €	

Le financement des investissements :

- FCTVA : estimation à **260 000€**. La recette attendue est en forte diminution par rapport à 2024 (617 736,75 €). Le remboursement est basé sur les travaux réalisés en 2023 (N-2). Cela s'explique par un taux de réalisation plus faible de la section d'investissement en 2023. Il s'agit également d'une année de transition entre la fin des gros projets du début de mandat (CTM et Ker Elisabeth notamment) et le lancement des projets dont les études se sont finalisées cette année-là : rue Colbert, piste cyclable ou encore place du marché.

- les subventions d'investissement : **environ 1 300 000 €** sont attendus en 2025, dont près **de 740 000 €** déjà accordés lors des exercices précédents et inscrits en reste à réaliser (RAR) :

-DSIL 2021 Sentier Piéton KER ELISABETH	70 000.00 €
-CRGDL REGION Ker Elisabeth / études Hydrosédimentaires	17 559.00 €
-ETAT France Relance Plan Vélo 2021	162 476.00 €
-FDC 2023 Chaudière mairie	22 500.00 €

-ENERGIO (subv. ACTEE) Chaudière mairie	6 296.32 €
AMI CŒUR de BOURG (DEPT)	22 350.00 €
-FDC 2024 Place du Marché	63 866.00 €
-FDC MES 2024 Terrain de football synthétique	400 000.00 €

En 2025, La commune souhaite mobiliser le dispositif de financement proposé par l'Etat qu'est la DSIL. Cela avait été fait également en 2024 pour les travaux de remplacement de la chaudière. Malheureusement la commune n'a pas obtenu de financement pour ce projet.

Malgré le contexte d'économie et de fortes contraintes des concours de l'Etat en direction des collectivités, la commune, n'ayant pas été retenue deux ans de suite, souhaite déposer une demande de subvention au titre de la DSIL en 2025. La subvention, sollicitée pour un montant **de 175 000 €**, n'est pas inscrite en recette au BP 2025.

Une subvention exceptionnelle de **150 000 €** qui avait été inscrite en 2024 et non perçue est reconduite cette année. Elle correspond au reversement par la SELA des excédents de la ZAC de Dornabas au moment de sa clôture prévue courant 2025. Le retard dans le traitement du dossier n'a pas permis de faire le nécessaire l'année passée.

En application du pacte financier et fiscal de CAP Atlantique, les fonds de concours que la commune pourra de nouveau mobiliser en 2025 s'élèvent à **127 733€**. Il a été décidé de les flécher cette année sur les travaux de la rue Colbert.

- pas d'inscription d'emprunt d'équilibre en 2025 (poursuite de la politique de désendettement de la commune)
- le virement prévisionnel de la section de fonctionnement : **3 742 765 €**
- l'effet vente du VVF se retrouve à travers l'excédent d'investissement 2024 pour **2 228 960 €**, reporté en recettes 2025.

Les dépenses d'investissement :

- les autorisations de programme et crédit de paiement :

Poursuite de la pluri annualisation des dépenses d'investissement pour les projets structurants du mandat.

Une mise à jour des AP/CP ouvertes depuis 2021 sera proposée en 2025 pour réajuster financièrement les dépenses en lien avec l'exécution des projets, leur avancement et la précision des coûts suites aux attributions des marchés (tels que la rénovation de l'éclairage public, la réalisation de la piste cyclable du

boulevard de l'Europe ou encore de la mise en œuvre de la vidéo protection). En fonction des derniers arbitrages budgétaires pour 2025, si besoin, de nouvelles AP/CP pourront être créés pour tenir compte des besoins nouveaux.

- actualisation du Plan pluriannuel d'investissement :

Tout comme les AP/CP, le PPI est mis à jour pour flécher les dépenses et projets par grandes catégories jusqu'en 2027.

Comme cela a été initié l'année passée, une ligne spécifique est prévue afin de mettre en avant les actions de la municipalité en matière de transition énergétique / écologique.

Une attention est toujours portée sur l'entretien du patrimoine communal et les investissements courants.

Un plan d'entretien de la voirie communale (PAVC) a été élaboré courant 2024 pour une durée de 3 ans. Il s'agit de planifier les travaux nécessaires au maintien en bon état de la voirie communale. Il est repris en 2025 et fait l'objet d'un marché à bon de commande d'un montant annuel maximal de 300 000 €.

- poursuite de la politique engagée en faveur des acquisitions foncières et les aides à l'habitat (budget annuel récurrent de **325 000 €**). Il interviendra cette année en faveur du logement saisonnier par l'achat du foncier nécessaire à la construction d'un hébergement pour saisonniers. Un partenariat avec un bailleur social et un opérateur est en cours.

- remboursement du capital de la dette : **2 622 000 €**.

Compte-tenu de la formalisation de la vente du site de la Croix de l'Anse (VVF), de la clôture du budget annexe VVF au 31 décembre 2024, ce montant prend en compte les remboursements anticipés des emprunts VVF et de l'emprunt ville SFIL au taux de 5,30%).

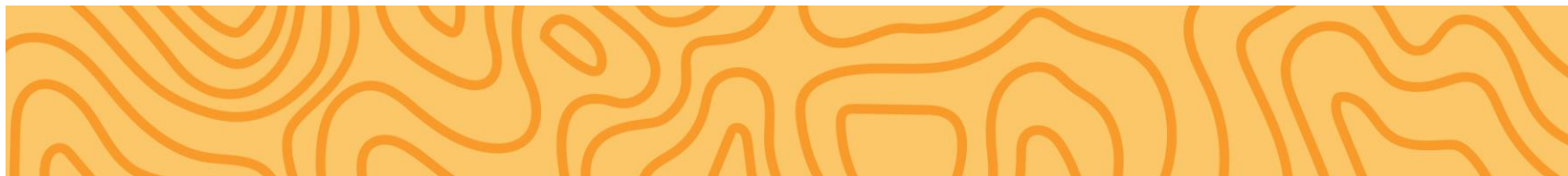
Les orientations pluriannuelles

Liste des AP/CP 2024 (et prévision de réactualisation 2025 -en attente d'arbitrages définitifs)

N° AP	Libellé	Montant AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
	projet actualisation en 2025								
2021001	CTM	3 673 180,67	311 078,19	2 814 030,76	546 413,72	1 658,00	-	-	-
	AP/CP à clôturer								
2021002	SENTIER LITTORAL KER ELISABETH	713 253,20	6 196,80	29 436,25	300 092,23	317 427,12	20 033,60	20 033,60	20 033,60
2021003	REAMENAGEMENT CENTRE VILLE	1 412 907,60	13 207,20	79 478,70	18 395,70	490 526,00	811 300,00	-	-
		1 412 908,13	13 207,20	79 478,70	18 395,70	490 181,53	811 645,00	-	-
2021004	SCOLAIRE	334 154,94	144 963,74	-	149 191,20	40 000,00	-	-	-
	AP/CP à clôturer	317 609,94	144 963,74		149 191,20	23 455,00			
2021005	LIAISON DOUCE	925 183,14	6 330,72	18 356,67	51 197,01	518 053,74	207 831,00	123 414,00	-
		929 996,21	6 330,72	18 356,67	51 197,01	536 350,12	317 761,69	-	-
2021006	ECLAIRAGE PUBLIC	816 418,00	-	-	3 418,00	438 800,00	124 200,00	125 000,00	125 000,00
		671 704,72	-	-	3 418,00	203 286,72	215 000,00	125 000,00	125 000,00
2021007	PROTECTION ET RESTAURATION DU LITTORAL	671 412,60	-	244 517,67	226 894,93	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
		626 966,76	-	244 518,00	182 448,76	38 796,00	61 204,00	50 000,00	50 000,00
2022001	VIDEOPROTECTION	325 000,00	-	-	-	25 000,00	200 000,00	100 000,00	-
		330 062,02	-	-	-	5 062,02	200 000,00	125 000,00	-
2022002	ACCESSIBILITE	314 493,19	-	26 176,37	33 316,82	75 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
		278 014,44	-	26 176,37	33 316,82	38 521,25	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2022003	AMENAGEMENT RUE COLBERT	626 500,00	-	6 500,00	-	50 000,00	400 000,00	170 000,00	-
		626 500,00	-	6 500,00	-	11 366,75	608 633,25	-	-
2024001	PARC PAYSAGER TRESALAN	520 000,00				20 000,00	300 000,00	200 000,00	
		500 000,00				-	300 000,00	200 000,00	
2025001	RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE (menuisieres extérieures)	350 000,00					140 000,00	210 000,00	

Le programme pluriannuel d'investissement

	2025	2026	
Développement durable / environnement			TOTAL
mobilités douces (piste cyclable bld Europe)-AP/CP	318 000	124 000	442 000
protection du littoral	61 204	50 000	111 204
transition énergétique	10 000	30 000	40 000
renovation énergétique mairie (AP/CP)	140 000	210 000	350 000
plan de végétalisation	20 000	27 000	47 000
			-
aménagement et Cadre de vie			-
acquisitions foncières	325 000	325 000	650 000
aide à l'accession à la propriété	40 000	40 000	80 000
parc paysager Trescalan	300 000	200 000	500 000
sécurité et tranquillité publique	200 000	125 000	325 000
accessibilité	60 000	60 000	120 000
			-
patrimoine			-
travaux courants / dépenses d'équipement	450 000	450 000	900 000
mise aux normes restaurant scolaire	20 000		20 000
renovation école Jules Verne	50 000	50 000	100 000
			-
équipements et espaces publics			-
éclairage public -AP/CP	215 000	125 000	340 000
aménagement rue Colbert -AP/CP	608 634	-	608 634
réfection voirie courante (PAVC)	300 000	300 000	600 000
terrain de football synthétique			-
refection place du marché- AP/CP	811 645		811 645
rue du docteur Gouret		20 000	20 000
citoyenneté / vie locale			-
projet citoyen	30 000	30 000	60 000
			-
TOTAL	3 819 483	2 166 000	5 985 483



VI – BUDGETS ANNEXES

Budget VVF :

Suite à la formalisation de la vente du site de la Croix de l'Anse, en novembre 2024, le budget annexe du site du VVF est clos depuis le 31 décembre 2024 (délibération du 17 décembre 2024). Les résultats provisoires sont les suivants :



Résultats provisoires 2024

Budget annexe VVF					
	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	267 984,61 €	1 844 425,12 €	2 112 409,73 €		2 112 409,73 €
Recettes	0,00 €	3 578 799,67 €	3 578 799,67 €		3 578 799,67 €
Total	-267 984,61 €	1 734 374,55 €	1 466 389,94 €	0,00 €	1 466 389,94 €
Investissement					
Dépenses	0,00 €	186 728,62 €	186 728,62 €		186 728,62 €
Recettes	219 362,06 €	1 800 663,48 €	2 020 025,54 €		2 020 025,54 €
Total	219 362,06 €	1 613 934,86 €	1 833 296,92 €	0,00 €	1 833 296,92 €
TOTAL GENERAL	-48 622,55 €	3 348 309,41 €	3 299 686,86 €	0,00 €	3 299 686,86 €